

02622X0082/P1

EARL DES PASTOUREAUX

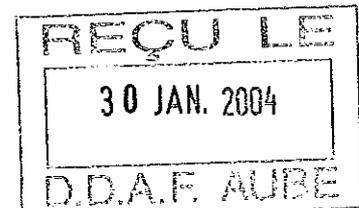
COLLIN Arnaud

2 rue de l'Eglise

10700 Nozay

Téléphone : 03 25 37 06 02

Télécopie : 03 25 37 03 07



COMMUNE DE NOZAY

LIEU-DIT « LE VILLAGE »

PARCELLE C 498

PARCELLE ZR 15

Demande de prélèvement d'eau - Modificatif

**Document modificatif lié au déplacement du projet
par rapport à la déclaration de Juin 1999**

Lors de la réalisation de l'ouvrage définitif, il s'est avéré que le positionnement du puits était plus adapté dans un vallon situé plus légèrement à l'Est (raccordement électrique).

Cet état de fait ne remet pas en cause le dossier précédent.

On notera un éloignement plus important par rapport au captage.

Les éléments suivants sont à modifier

Dans la Demande

2 - Localisation de l'ouvrage :

Commune : Nozay

Lieu-dit : Le Village

Références cadastrales : Section ZR - Parcelle 15

Confer en fin de texte : localisations sur une carte à 1/25000 du projet (abandonné) et du puits définitif.

4 - Document d'incidence :

4.1 - Etat initial : forage soumis à Autorisation : § a-b-c et d
forage soumis à Déclaration : § c et d seulement

a) hydrographie (situation et caractéristiques des sources, cours d'eau, étangs, nappes)

b) géologie (extrait de carte et caractérisation des formations géologiques rencontrées)

c) hydrogéologie : caractérisation de l'aquifère sollicité

Confer en fin de texte : coupes géologique et technique – essai de puits

Le puits a bien été creusé au sein de terrains du Crétacé dont la productivité dans les conditions d'essai est largement supérieure à 90 m³/h (Besoins < 80 m³/h).

Le niveau piézométrique se situait à - 3.90 m/sol le 04/11/99 – Hautes eaux.

Le sens d'écoulement des eaux est dirigé d'Est en Ouest (en direction du vallon drainant principal).

Le puits n'est donc pas dans le bassin d'alimentation du captage AEP.

d) environnement : *Confer Plan Localisations à 1/25000*

- description et topographie

Le projet est situé hors zone inondable.

Le puits est établi à une cote proche de 100 m, en bordure rive droite d'un vallon confluent avec le vallon peu marqué où coule la Barbuise : distance projet/rivière 200 m.

Le puits est situé en limite Est du village à plus de 200 m des habitations.

4.2 - Incidence du projet sur l'environnement :

a) au niveau quantitatif :

Lors de la réalisation de l'essai de débit, aucune interaction n'est apparue tant sur les écoulements de la rivière qu'au captage.

b) au niveau qualitatif :

Le puits est équipé selon les règles de l'art avec mise en place d'une cimentation en tête sur 4 m de hauteur.

Dans la Notice d'incidence

Propriétaire :

Nom, prénom : Collin Maurice

Adresse

Téléphone

Confer en fin de texte : autorisation actualisée du propriétaire.

Objet de la demande : idem

Caractéristiques du forage :

Emplacement :

Commune : Nozay
Lieu-dit : Le Village
Référence cadastrale : ZR 15

Equipement :

Type de pompe : immergée
Capacité de prélèvement : 60 à 75 m³/h
Profondeur du forage : 30 m
Diamètre intérieur estimé par foreur : 400 mm
Dispositif de comptage : compteur volumétrique mécanique

Exploitation prévue : idem

Incidence sur l'environnement : idem

Avis du Maire : idem

Remarques diverses :

Date des travaux : Novembre 1999.
Date de mise en service du pompage : Juin 2000.

Fait à Nozay
Le 07 Janvier 2000

Le pétitionnaire